

ADDICTIONS : COMMENT PROTÉGER SES ENFANTS ?.

Par Sandrine Cabut 03/05/2010 Le Figaro

Il ne se passe plus une semaine sans qu'il accueille une jeune fille de moins de 15 ans en coma éthylique. Le psychiatre Xavier Pommereau, directeur du centre Abadie, spécialisé dans la prise en charge des adolescents (Bordeaux), s'inquiète aussi de recevoir de plus en plus de parents « effondrés » face aux comportements à risque, souvent spectaculaires, de leurs enfants : *binge drinking* (bitures express), consommation de cannabis, scarifications... « Ces vingt dernières années, on a mis en place beaucoup de politiques de prévention destinées aux jeunes comme s'ils étaient élevés par leurs pairs, mais jusqu'ici les adultes et en particulier les parents avaient été laissés de côté », déplore Etienne Apaire, président de la mission interministérielle de lutte contre la drogue et la toxicomanie (Mildt), qui organise cette semaine des assises « Parentalité et prévention » à Paris.

Beaucoup de professionnels en sont pourtant convaincus : les parents sont les premiers acteurs pour protéger leurs enfants dans ce domaine. La prévention devrait même commencer assez tôt, dès la petite enfance, bien avant que les jeunes soient directement concernés, estime le Pr Philippe Jeammet, pédopsychiatre et président du conseil scientifique du colloque de la Mildt. « C'est un état d'esprit où l'on prend l'habitude de parler des choses de la vie, pour instaurer un climat de confiance qui donne aux enfants un rôle actif, explique-t-il. Le principe est de donner des repères et d'expliquer pourquoi. Par rapport aux toxicomanies, le message essentiel peut être quelque chose comme : « Vous n'avez pas à vous abîmer pour exister. » »

Dans ces discussions, faut-il distinguer les produits légaux comme l'alcool et la cigarette des drogues illégales ? Mettre des limites d'âge et de quantité aux premiers, totalement prohiber les autres ? « Chacun doit faire à sa façon, l'important est d'être cohérent avec le style de la famille », assure le Pr Jeammet. « En tant que parent, on se doit d'être contre le cannabis », estime pour sa part Xavier Pommereau. Il est plus nuancé concernant l'alcool. En tout cas, selon lui, les positions parentales doivent être connues et claires. « Les jeunes n'attendent pas des parents qu'ils soient leurs amis. Ils veulent des limites, sachant qu'une limite n'est pas une bordure, mais une bande de territoire où l'on peut faire des compromis », insiste-t-il. Reste le point le plus délicat, comment réagir face à un ado qui rentre alcoolisé d'une soirée ou commence à fumer du cannabis ? Là aussi, les spécialistes plaident pour le bon sens. « Quand son enfant revient ivre, le mieux est de parler le lendemain, en disant son inquiétude. Même si cela est difficile, il faut essayer d'être plutôt aimable que dans l'accusation, tout en restant ferme », explique la sociologue Geneviève Praplan, qui présentera l'expérience de l'Institut suisse de prévention de l'alcoolisme et autres toxicomanies (Ispa) au colloque de la Mildt. Depuis dix ans, cet organisme helvète a inclus pleinement les parents, notamment en éditant des documents.

« Un ado qui va bien peut faire des écarts de conduite. C'est pour les 15 % qui se mettent dans des états terribles qu'il faut s'inquiéter », précise Xavier Pommereau en insistant sur leurs comportements volontiers exhibitionnistes : boulimie avec des vomissements qu'on ne cherche pas à cacher, scarifications dans des lieux publics... « Ils laissent des indices pour être repérés. On pourrait dire qu'ils nous cherchent quand ils ne nous trouvent pas », traduit le psychiatre.

« Un jeune qui va mal, ça se sent, ça se voit, confirme Philippe Jeammet. Dans sa Lettre aux parents d'aujourd'hui, qui vient de paraître aux Éditions Bayard, il écrit qu'un -enfant en souffrance « cesse de se « nourrir » durablement dans un des trois domaines nécessaires à son développement » : le champ physique (refus de s'alimenter...), celui des apprentissages (désinvestissement de l'école, résultats en chute libre...) et le champ relationnel (repli sur soi...). Face à de tels signaux d'alarme, les professionnels sont unanimes : il ne faut pas laisser s'installer un comportement destructeur, mais exprimer son inquiétude, et si besoin faire appel à un tiers.